

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2016

Présents : Mrs VINOT, JEAN, REBOUT, GUILLET, HURIOT, PERROSE, CHASSARD, KANY, Mmes LEVAL, MARCHAL LABAYE, TRELAT, CHATELAIN, RENAUDOT.

Absents : Mme LOMBARD (pouvoir à M. PERROSE), M. MARLANGEON.

Point unique : Funérarium

1.1 Avis du Conseil Municipal sur la création d'un funérarium

Le Préfet ayant déjà recueilli l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) demande au Maire en vertu de l'article R 2223-74 du Code des Collectivités Territoriales, de recueillir l'avis de son Conseil Municipal.

Après que le débat ait eu lieu sur le dossier dont les élus avaient connaissance depuis le 02 février 2016 et que les questions furent épuisées, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création du funérarium.

12 Pour, 1 contre, 1 abstention

1-2 Prix de vente du terrain qui accueillera le funérarium

Le Maire informe qu'il s'est rapproché des services de la Direction Générale des Finances Publiques qui ont procédé à l'estimation du terrain attenant au cimetière et intégré dans la parcelle ZB 87 située en zone « N » du PLU.

Le Conseil Municipal considère comme insuffisante la valeur vénale de référence estimée par les Domaines et invite le Maire à négocier la transaction en respectant au mieux l'intérêt financier de la commune.